

AVIS LOCAL DE RECRUTEMENT DE TRAVAILLEURS HANDICAPES PAR LA VOIE CONTRACTUELLE Au titre de l'année 2022

En application du décret n°95-979 du 25 août 1995 modifié relatif au recrutement des travailleurs handicapés dans la Fonction Publique pris pour l'application de l'article 27 de la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique de l'Etat et de l'ordonnance n°2020-351 du 27 mars 2020 relative à l'organisation des examens et concours pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19, des recrutements en qualité d'agent contractuel sont ouverts, au titre de l'année 2022, à l'Université de Caen Normandie.

La nature des emplois à pourvoir, le nombre de postes et leur localisation sont les suivants :

4 postes d'adjoint technique de recherche et de formation principal de 2e classe en gestion administrative (BAP J – Emploi type J5X41)

(*) Détail des emplois sur le site <https://data.enseignementsup-recherche.gouv.fr/pages/referens/>

Les agents seront recrutés à compter du **1^{er} septembre 2022**. La titularisation est précédée d'une période de stage d'un an.

Ces recrutements s'adressent aux personnes handicapées, non fonctionnaires disposant d'une reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé ou relevant d'une autre catégorie de bénéficiaires de l'obligation d'emploi.

1 – Conditions pour candidater :

Les conditions générales d'accès à la Fonction publique :

- Posséder la nationalité française ou celle d'un pays membre de l'Union européenne,
- Jouir de ses droits civiques,
- Posséder un casier judiciaire dont les mentions portées au bulletin n°2 ne soient pas incompatibles avec l'exercice des fonctions,
- Se trouver en position régulière au regard du Service national.

2 – Modalités de recrutement :

- La commission de recrutement sélectionne les dossiers (lettre de motivation et curriculum vitae) des candidats susceptibles d'être auditionnés.
- La commission auditionne les candidats (l'entretien dure 15 mn) et établit un classement par ordre de mérite. Cet entretien, conformément à l'ordonnance n°2020-351 précité pourrait être organisé par visioconférence.
- Un médecin spécialiste agréé dans la nature du handicap se prononce sur l'aptitude physique et la compatibilité du handicap avec les fonctions postulées, cette compatibilité étant appréciée en tenant compte des éventuels aménagements du poste.

3 – Modalités d’inscription :

Les candidats doivent adresser leur dossier de candidature obligatoirement par voie postale et en recommandé simple au plus tard le **mardi 31 mai 2022** avant minuit (le cachet de la poste faisant foi) à :

Université de Caen Normandie
DRH - Conseil carrière compétences
(drh.concours@unicaen.fr)
Esplanade de la Paix – CS 14 032
14032 Caen Cedex 5

Ce dossier comportera :

- La fiche de candidature recrutement de travailleurs handicapés
- Une lettre de motivation
- La copie de la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé, ou de tout document justifiant de la qualité de bénéficiaire de l’obligation d’emploi.
- Un curriculum vitae décrivant le parcours antérieur de formation et, le cas échéant, l’expérience du candidat.

4 – Calendrier prévisionnel :

Etude des dossiers : le jeudi 16 juin 2022

Entretiens : le jeudi 30 juin 2022

(Calendrier prévisionnel communiqué sous réserve)